

ANNEXE IV

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier

En application de l'article L.123-2 § c du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme inscrit sur des terrains des servitudes localisant des équipements, ouvrages, espaces verts publics ou installations d'intérêt général à créer ou à modifier.

Conformément à l'article L.123-17 du code de l'urbanisme, le propriétaire d'un terrain sur lequel est inscrit une servitude de ce type peut mettre en demeure la commune de procéder à son acquisition dans les conditions et délais mentionnés aux articles L.230-1 et suivants.

Les périmètres de localisation d'équipements, voies, ouvrages, espaces verts publics ou installations d'intérêt général à réaliser* sont indiqués aux documents graphiques du règlement conformément à leur légende. Ils sont énumérés dans la liste ci-après. Certains de ces emplacements peuvent être également concernés par une servitude de localisation de logements ou de logements locatifs sociaux (Annexe V).

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan- che	Situation du périmètre
1 ^{er}	P1-1	- Equipement de petite enfance (crèche)	H 07	Partie Nord : îlot délimité par les rues de l'Arbre Sec, de Rivoli, de la Monnaie et Baillet Partie Sud : îlot délimité par les rues Baillet, de la Monnaie, le quai du Louvre, la place de l'Ecole et la rue de l'Arbre Sec (partie Nord)
4 ^e	P4-1	- Equipement social	H 08	18-20 rue Chanoinesse 9-11 rue des Ursins
5 ^e	P5-1	- Equipement d'enseignement supérieur	H 10	Institut National Agronomique 12 à 56 rue Claude Bernard 9 à 31 rue de l'Arbalète
	P5-2	- Equipement culturel	G 09 H 09	187 rue Saint-Jacques
6 ^e	P6-1	- Equipement d'enseignement supérieur	G 09	Ecole des Mines 60 à 62 boulevard Saint Michel
	P6-2	- Equipement d'enseignement supérieur	F 08	EHESS 54 boulevard Raspail
	P6-3	- Equipement d'enseignement supérieur	G 08	Ecole dentaire 5 rue Garancière

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planche	Situation du périmètre
8 ^e	P8-1	- Equipement de proximité ³ (culturel, social ou sportif)	F 04	Gare Saint-Lazare délimitée par: - la rue de Rome - la rue de Vienne - la rue de Londres (à partir du n° 43) - la rue d'Amsterdam (du n° 9 au 17) - la rue intérieure
	P8-2	- Equipement scolaire - Parc de stationnement	F 04	Emprise délimitée par : - la rue de Saint-Pétersbourg (n° 1 et 3) - le faisceau ferroviaire de Saint-Lazare - le boulevard des Batignolles (n° 43) - la limite des parcelles de la rive impaire de la rue de Berne, sauf les n° 1-5 rue de Berne qui sont inclus dans le périmètre
	P8-3	- Equipement d'enseignement	F 04	25 rue de Constantinople 78 rue du Rocher
	P-M14-a	- Prolongement de la ligne 14 du métro	F 03	Partie centrale de l'îlot délimité par la rue de Florence, la rue de Saint-Pétersbourg, la rue de Turin et le boulevard des Batignolles. Partie nord-est de l'îlot délimité par la rue de Turin, la rue Clapeyron et le boulevard des Batignolles. Partie nord-est de l'îlot délimité par la rue de Saint-Pétersbourg, la rue de Florence et la rue de Turin.
			F 04	Partie sud-est de l'îlot délimité par la rue de Liège, la rue de Londres et la rue d'Amsterdam. Partie centrale de l'îlot délimité par la rue de Bucarest, la rue de Saint-Pétersbourg et la rue d'Amsterdam.

³ Cette servitude n'est opposable que dans le cadre d'un projet dépassant 4.000 m² SHON. Elle conduit à affecter à l'équipement local une SHON minimale de 400 m². La SHON exigible ne peut excéder 10% de la SHON totale du projet sur la gare.

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planche	Situation du périmètre
9 ^e	P9-1	- Equipement social (EPHAD)	G 04	49 rue Blanche
	P9-2	- Equipement de proximité	G 04	32 à 34 rue de Châteaudun 23 à 27 rue Saint-Lazare
	P9-3	- Equipement de petite enfance	G 04 H 04	39 avenue de Trudaine
	P-M14-a	- Prolongement de la ligne 14 du métro	F 04	Extrémité nord-ouest de l'îlot délimité par la rue de Milan, la rue d'Athènes, la rue d'Amsterdam et la rue de Clichy. Partie ouest de l'îlot délimité par la rue de Milan, la rue d'Amsterdam, la rue de Liège et la rue de Clichy. Partie ouest de l'îlot délimité par la rue de Liège, la rue d'Amsterdam, la rue Jules Lefebvre et la rue de Clichy. Partie ouest de l'îlot entre la rue d'Amsterdam, la rue Jules Lefebvre, la rue de Parme et la rue de Clichy.
10 ^e	P10-1	- Equipement de proximité ⁴ (culturel, social ou sportif)	H 03 I 03 H 04 I 04	Gare du Nord délimitée par : - la place Napoléon III - la rue de Maubeuge - le boulevard de la Chapelle - la rue du Faubourg Saint-Denis
	P10-2	- Equipement de proximité ⁵ (culturel, social ou sportif)	I 04	Gare de l'Est délimitée par : - la rue du 8 mai 1945 - la rue d'Alsace - la rue La Fayette - la rue du Château Landon (arrière des parcelles) - la rue du Faubourg Saint-Martin

⁴ Cette servitude n'est opposable que dans le cadre d'un projet dépassant 4.000 m² SHON. Elle conduit à affecter à l'équipement local une SHON minimale de 400 m². La SHON exigible ne peut excéder 10% de la SHON totale du projet sur la gare

⁵ Cette servitude n'est opposable que dans le cadre d'un projet dépassant 4.000 m² SHON. Elle conduit à affecter à l'équipement local une SHON minimale de 400 m². La SHON exigible ne peut excéder 10% de la SHON totale du projet sur la gare

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan- che	Situation du périmètre
10 ^e	P10-3	- Equipement scolaire et crèche	I 05	45 à 49 quai de Valmy 11 à 13 rue Léon Jouhaux
	P10-5	- Crèche	I 05	43 à 45 rue du Faubourg du Temple 1 à 9 rue Bichat
	P10-6	- Equipement culturel	H 05	13 boulevard de Strasbourg
	P10-7	- Espace vert	H 05	25 à 27 rue de l'Echiquier, 5 à 7 impasse Bonne Nouvelle
	P10-8	- Equipement sportif	I 04	4 à 14 passage Delessert 10 à 12 rue Pierre Dupont
	P10-9	- Espace vert public	J 05	18-20 rue du Buisson Saint-Louis 123 et 127 rue du Faubourg du Temple
11 ^e	P11-2	- Equipement sportif	K 07	7 à 13 passage de la Folie Regnault
	P11-3	- Equipement de petite enfance	J 06 K 06	127-129-131A rue du Chemin Vert 106 avenue de la République (fond)
	P11-4	- Equipement culturel, social, sportif ou d'animation locale et/ou espace vert	J 06 J 07	34 à 40 rue Saint-Maur 103 à 109 rue du Chemin Vert

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan- che	Situation du périmètre
12 ^e	P12-1	- Equipement pour la petite enfance - Voie de desserte	J 09 K 09 J 10 K 10	11 à 53 rue du Charolais
	P12-2	- Equipement de proximité ⁶ (culturel, social ou sportif)	J 09	Gare de Lyon délimitée par : - le boulevard Diderot - la rue de Bercy - la rue de Rambouillet - la rue de Chalon
	P12-3	- Equipement sportif	I 08 I 09	242 à 252 rue de Bercy
	P12-4	- Equipement sportif	L 11	68 boulevard Poniatowski
	P12-5	- Equipement scolaire - Equipement hospitalier - Equipement médico-social	L 09 K 09	29 à 37 boulevard de Picpus 49 à 55 rue de Picpus 1 à 35 rue Santerre
	P12-6	- Equipement sportif et/ou culturel (sans empiéter sur les emplacements réservés inscrits en vue de la réalisation d'un équipement scolaire et d'une voirie)	K 10	voie nouvelle en impasse débutant au 15 rue Baron Le Roy
	P12-7	- Equipement de petite enfance	K 08	13-13bis rue de Reuilly
	P12-8	- Espace vert de 2 500 m ² - Equipement sportif - Equipement de petite enfance - Voie publique réservée aux piétons, vélos et véhicules de services publics, de 6 m de large, bordée d'un filet bleu	L 09	15 cité Debergue (partie) 77 et 81 avenue du Docteur Arnold Netter 66P cours de Vincennes (partie)
P T3-a	- Ouvrages et aménagements de voirie liés au tramway des Maréchaux (T3)	K 11 L 11 K 12	emprises limitrophes au boulevard Poniatowski, situées entre la limite administrative 12-13 et la Porte de Charenton	

⁶ Cette servitude n'est opposable que dans le cadre d'un projet dépassant 4.000 m² SHON. Elle conduit à affecter à l'équipement local une SHON minimale de 400 m². La SHON exigible ne peut excéder 10% de la SHON totale du projet sur la gare

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan- che	Situation du périmètre
13 ^e	P13-1	- Equipement sportif - Espace vert	J 12 J 13	avenue Boutroux avenue de la Porte de Vitry rue Franc Nohain
	P13-2	- Equipement pour la jeunesse et le sport	I 13	134 à 138 (parties) boulevard Masséna 146 (parties) boulevard Masséna 43 à 47 (parties) rue Gandon
	P13-3	- Dépôt, ateliers pour transports en commun	H 11	2-12 rue des Reculettes 10 et 16 à 32 rue Abel Hovelacque
	P13-4	- Equipement social de proximité	H 12	18 à 26 rue des Peupliers 78 à 82 rue de la Colonie 8 place de l'Abbé Georges Hénocque
	P13-5	- Equipement de petite enfance - Equipement social - Espace paysager	I 12	2 à 18bis avenue d'Ivry 1 à 11bis rue Nationale 107 à 115 rue Regnault
	P13-6	- Equipements de petite enfance et/ou culturel	H 10 H 11	9 à 17 rue Gustave Geffroy
	P13-7	- Equipement culturel	I 12	141 rue de Tolbiac
	P13-8	- Equipement d'enseignement supérieur	H 12	Ecole Nationale des Télécom 46 rue Barrault
	P T3-a	- Ouvrages et aménagements de voirie liés au tramway des Maréchaux (T3)	J 12 K 12	emprises limitrophes au boulevard Masséna, situées entre la Porte de Vitry et la limite administrative 12-13
P13-9	- Espace vert public de 8000 m ² minimum - Equipement culturel ou pour la jeunesse d'environ 1000 m ² - Voie publique prolongée d'une largeur d'environ 17 m	H 13 I 13	1 à 33 et 18 à 34 rue Paul Bourget 1 à 5 rue du Docteur Bourneville 18 à 20 avenue de la Porte d'Italie 2 voie DI/13 2 à 8 square Rosny Aîné	

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan- che	Situation du périmètre
14 ^e	P14-1	- Equipement pour la petite enfance	F 12	56 rue Sarrette 107 bis avenue du Général Leclerc
	P14-2	- Equipement pour personnes âgées - Equipement culturel - Equipement pour la petite enfance - Equipement social de proximité	E 11 E 12	Emprise de l'hôpital Broussais : - 96 à 108 rue Didot - 1 à 29 rue des Mariniers
	P14-3	- Reconstitution du stade Etienne Dalmasso	G 13	Cité Universitaire : Ilot Est.
	P14-4	- Reconstitution du stade	G 13	Cité Universitaire : Ilot Ouest.
	P14-5	- Dépôt, ateliers pour transports en commun	F 12 G 12	66 à 78 boulevard Jourdan 71 à 73 rue du Père Corentin 146 rue de la Tombe-Issoire
	P14-6	- Equipement culturel	F 11	88bis 90 et 92 rue du Moulin Vert
	P14-7	- Espace vert public	F 11 E 11	154 rue d'Alésia

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan- che	Situation du périmètre
15 ^e	P15-1	- Espace vert - Equipement d'action sociale - Equipement culturel	C 09 C 10	Ancien hôpital Boucicaut : - 79 à 91 rue des Cévennes - 124 à 140 rue de Lourmel - 76 à 78 rue de la Convention - 25 à 45 rue Lacordaire
	P15-2	- Dépôt, ateliers pour transports en commun	C 10	77 à 79 avenue Félix Faure 1 à 13 rue Jean Maridor 4 voie G/15 4 voie B/15
	P15-3	- Equipement d'action sociale	F 09	13 à 19 avenue du Maine
	P15-5	- Equipement sportif	D 08	10 à 16 rue de la Fédération 9 à 15 boulevard de Grenelle
	P15-6	- Equipement sportif à préserver	D 11 D 10	1 à 15 rue Lacreteille
	P15-7	- Voie publique	B 10 C 10 B 11 C 11	boulevard du Général Martial Valin rue Lucien Bossoutrot rue du Général Lucotte avenue de la Porte de Sèvres
	P15-8	- Terrains de sport à reconstituer	B 11	Stade Suzanne Lenglen
	P15-9	- Equipement culturel	E 10	47 rue Bargue
	P15-10	- Dépôt, ateliers pour transports en commun	C 10 D 10	305 rue Lecourbe 40 à 54 rue Desnouettes 222 à 224 rue de la Croix-Nivert
	P15-11	- Equipement de petite enfance	C 10 D 10	218 à 220 bis rue de la Croix Nivert
	P15-12	- Equipement de petite enfance	E 09	6 à 18 rue François Bonvin
	P15-13	- Equipement sanitaire ou social	D 10 D 11	29 à 33 rue Olivier de Serres
	P15-14	- Equipement de petite enfance	E 09 F 09	35 bis-37 rue Falguière

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planche	Situation du périmètre
15 ^e	P15-15	- Equipement social (maternité)	C 10 D 10	39-41 rue Duranton 6 rue de Casablanca
	P15-16	- Equipement culturel	F 09 F 10	34 boulevard de Vaugirard
	P15-17	- Equipement d'intérêt collectif - Equipement de petite enfance	C11	2 à 16 avenue Ernest Renan
	P15-18	- Espace vert public	C11	Emprise limitrophe au boulevard Victor située entre la place de la Porte de Versailles et la rue de la Porte d'Issy
16 ^e	P16-1	- Equipement sportif à préserver	D 06	7 à 9 bis rue du Bouquet de Longchamp
	P16-2	- Equipement culturel - Equipement pour la petite enfance	A 08	78 à 82 rue d'Auteuil
	P16-3	- Equipement social (pour personnes handicapées ou pour personnes âgées – EHPAD)	A 09	23 à 25 rue de Varize 81 à 83 boulevard Murat 40 à 44 rue du Général Delestraint
	P16-4	- Equipement de petite enfance	A 10	97 rue Michel-Ange
	P16-5	- Equipement de petite enfance	C 06 C 07	46 à 50 rue de la Pompe
	P16-6	- Equipement de petite enfance	B 09	71 avenue de Versailles 70 quai Louis Blériot
	P16-7	- Equipement de petite enfance	C 06	Caserne Saint-Didier 33 bis-35 rue Saint-Didier 3 rue des Sablons
17 ^e	P17-1	- Equipement sportif - Espace vert	F 01	boulevard du Bois Le Prêtre rue André Bréchet voie AR/17
	P 17-2	- Boulevard urbain	F 01	entre le boulevard du Bois Le Prêtre et la commune de Saint-Ouen
	P17-3	- Equipement de petite enfance	F 02	12 à 16 bis rue Emile Level

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan- che	Situation du périmètre
17 ^e	P-M14-a	- Prolongement de la ligne 14 du métro	F 03	<p>Partie nord-ouest de l'îlot délimité par la rue Brochant, la place Charles Fillion, la rue Truffaut et la rue Cardinet.</p> <p>Partie est de l'îlot délimité par la place Charles Fillion, la rue Boursault, la rue Legendre et la place du Docteur Lobligeois.</p> <p>Partie centrale de l'îlot délimité par la Place Charles Fillion, la rue Boursault, la rue Legendre et la place du Docteur Lobligeois.</p> <p>Partie ouest de l'îlot délimité par la rue Legendre, la rue des Batignolles, la rue Bridaine et la rue Boursault.</p> <p>Extrémité nord-est de l'îlot délimité par la rue Boursault, la rue Legendre, la rue de Rome et la rue de la Condamine.</p> <p>Partie ouest de l'îlot délimité par la rue Bridaine, la rue des Batignolles, la rue Boursault et la rue de la Condamine.</p> <p>Partie centrale de l'îlot délimité par la rue de la Condamine, la rue des Batignolles, la rue Mariotte, la rue des Dames et la rue Boursault.</p> <p>Extrémité ouest de l'îlot par la rue des Dames, la rue Mariotte et la place Richard Baret.</p> <p>Partie nord-est de l'îlot délimité par la rue des Dames, la rue Boursault, la rue Puteaux et le boulevard des Batignolles.</p> <p>Partie sud-ouest de l'îlot délimité par la rue Puteaux, la rue des Dames, la rue des Batignolles, la rue du Mont Doré et le boulevard des Batignolles.</p>

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan- che	Situation du périmètre
17 ^e	P-M14-a	- Prolongement de la ligne 14 du métro	E 02	<p>Partie centrale de l'îlot délimité par la rue Cardinet, l'avenue de Clichy, le boulevard Berthier et les voies ferrées transilien.</p> <p>Partie ouest de l'îlot situé entre la rue Fragonard, la rue Guttin, le boulevard Bessières et l'avenue de Clichy.</p> <p>L'extrême partie ouest de l'îlot situé entre la rue Fragonard, la rue de la Jonquière, la rue Boulay et l'avenue de Clichy.</p>
	P-M14-b	- Accès à la station Pont Cardinet de la ligne 14	E 02	Partie de l'îlot délimité par la rue Cardinet, l'avenue de Clichy, le boulevard Berthier et les voies ferrées.
	P-M14-c	- Accès à la station Porte de Clichy de la ligne 14	E 02 et E 01	Partie nord-est de l'îlot délimité par l'avenue de la Porte de Clichy, la rue André Soares, le boulevard Berthier, les voies ferrées et le boulevard Périphérique.
	P-M14-d	- Accès à la station Pont Cardinet et poste de redressement de la ligne 14	E 02	Partie de l'îlot délimité par la rue Cardinet, l'avenue de Clichy, le boulevard Berthier et les voies ferrées transilien.

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planche	Situation du périmètre
18 ^e	P18-1	- Equipement pour la jeunesse et les sports - Espace vert - Voie transversale de l'ordre de 12 à 15 m de large - Voie longitudinale de l'ordre de 8 à 12 m de large	H 01 H 02	emprise du 110 à 122 rue des Poissonniers, limitée au faisceau ferroviaire desservant la gare du Nord
	P18-2	- Equipement de la propreté - Equipement de proximité	I 03	1 à 5 rue Jacques Kablé
	P18-3	- Equipement pour la petite enfance	F 02	21 rue Etex 56A avenue de Saint-Ouen
	P18-4	- Equipement pour la petite enfance	I 03	2 bis cité de la Chapelle 41A à 43A rue Marx Dormoy
	P18-5	- Equipement pour la petite enfance	H 01	57 boulevard Ornano 70 rue Championnet
	P18-6	- Equipements d'enseignement et/ou pour l'action sociale, l'enfance ou la santé - Voie traversante	I 01 J 01	Entrepôt Ney 1 à 15 boulevard Ney 207 à 215 rue d'Aubervilliers
	P18-7	- Equipement de la propreté - Equipement de proximité	I 02	23 à 29 rue des Roses 42 rue de la Chapelle
	P18-8	- Equipement de proximité	G 03	3 rue Coustou
	P18-9	- Equipement de petite enfance	H 02	13-19 boulevard Ornano 10 à 14 rue Baudelique
	P18-10	- Espace vert public	I 02	7-10 impasse de la Chapelle
	P18-11	- Equipement culturel	G 03 H 03	Elysée Montmartre 72 à 82 boulevard de Rochechouart
	P18-12	- Plate-forme logistique fret bimodale (fer/route) permettant d'accueillir des trains de 370 mètres de longueur et développant une surface totale de plancher d'environ 48 500 m ² en rez-de-chaussée et sous-sol, dont des entrepôts et, au maximum, 2 600 m ² de locaux tertiaires associés.	I 01 H 01 I 02 H 02	Partie du faisceau ferroviaire Nord 5A impasse du Gué 61 rue de la Chapelle

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Plan- che	Situation du périmètre
18 ^e	P18-13	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements d'enseignement - Equipement pour la petite enfance - Equipements culturel et pour les sports - Espaces verts de proximité - Voiries et promenade plantée 	I 01 H 01 I 02 H 02	Partie du faisceau ferroviaire Nord 5A impasse du Gué 61 rue de la Chapelle
19 ^e	P19-1	- Equipement sportif à reconstituer	K 02	Emprise route des Petits Ponts, entre le boulevard périphérique et la voie BJ/19
	P19-2	- Equipement sportif	K 04 L 04	26 à 28 rue du Docteur Potain
	P19-3	- Espace vert	J 02	quai de la Marne rue de la Marne rue de Thionville limite Est de la Petite Ceinture ferroviaire
	P19-4	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement pour la petite enfance, - Equipement pour personnes âgées (EHPAD) - Espace vert 	J 03	1 rue Evette 1 à 3 rue de Thionville 2 à 6 rue de Colmar 152 à 154 rue de Crimée
	P19-5	- Equipement de proximité	J 04 K 04	32 rue Clavel 45 rue Fessart
	P T3-b	- Ouvrages et aménagements de voirie liés au tramway des Maréchaux (T3)	K 01 K 02	emprises limitrophes à l'avenue de la Porte de Pantin, route des Petits Ponts, voies BJ/19 et BH/19, rue de la Clôture et boulevard Macdonald
	P19-7	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements scolaires, - Equipements sportifs, - Equipement de la propreté 	J 01	141 à 155 boulevard Macdonald
	P19-8	- Equipement de petite enfance	J 03	81-83 rue de Meaux
	P19-9	- Equipements de petite enfance et pour personnes âgées	K 03	136 à 140 avenue Jean Jaurès 79 rue d'Hautpoul

Ardt	Indicatif	Destination	Localisation	
			Planche	Situation du périmètre
19 ^e	P19-10	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement scolaire - Voie de desserte de 12 à 20 m de large reliant l'avenue de la Porte de la Villette au boulevard Macdonald - Voie transversale de 12 à 20 m de large reliant la précédente au boulevard Macdonald 	J 01 K 01	102 à 116 boulevard Macdonald 1 à 5 avenue de la Porte de la Villette Voie BG/19
	P19-11	- Installations portuaires	J 01	102 à 116 boulevard Macdonald 1 à 5 avenue de la Porte de la Villette Voie BG/19 (partie) 2 à 6 quai de l'Allier voie DG/19
20 ^e	P20-2	<ul style="list-style-type: none"> - Gymnase - Dépôt, ateliers pour transports en commun - Equipement de petite enfance - Espace vert 	L 06	44 à 48 et 56 à 58 rue Belgrand 2 rue du Capitaine Ferber 36 à 40 rue Pelleport
	P20-3	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement scolaire, - Equipement de proximité, - Dépôt, ateliers pour transports en commun 	L 08	67 rue de Lagny 18 à 20 rue des Pyrénées 74 rue de la Plaine 9 rue des Maraîchers
	P20-4	- Equipement de proximité	L 06	20 à 24 rue Etienne Marey 27 à 29 rue Alphonse Penaud
	P 20-5	- Espace vert	L 07	124 rue des Pyrénées
	P20-7	- Equipement de petite enfance	L 06	18-20 rue des Montiboefus 17 à 21 rue du Capitaine Marchal
	P20-8	- Equipement de petite enfance	K 06	42-44 rue Orfila
	P20-9	- Equipement culturel, sanitaire ou social et espace vert	L 05	89 à 95 rue Haxo 47 à 51 rue du Borrégo villa des Otages
	P20-10	- Equipement sportif	K 05	49 rue Olivier Métra
	P20-11	- Espace vert	K 07	176 à 184 boulevard de Charonne